

M. HANNESSON: Je crains toujours de laisser la décision à la majorité d'une commission lorsqu'il n'y a pas d'appel. Je crois que l'estimation de la commission, qui pourrait être faite promptement par l'inspecteur ou le surintendant de la commission, serait satisfaisante, pourvu qu'elle fut sujette à révision par quelqu'un au-dessus de tout soupçon de préjugé, ou d'intérêt particulier, dans la question.

M. STERLING: Cette question de la ré-estimation des terres des soldats est l'une des plus complexes dont le Parlement ait à s'occuper actuellement. Les conditions sont si différentes dans ce vaste pays; différentes quant à la nature du sol, différentes par les récoltes et donc quant à la vente de celles-ci, différentes encore par les aptitudes des hommes engagés dans la culture. Les soldats colons représentent à peu près tous les types, en quelque partie du Canada qu'ils soient établis. Il y en a qui avaient une certaine expérience en agriculture, et d'autres qui n'en avaient point. Il y en a qui étaient physiquement en état de se livrer de tout cœur à leur besogne et qui ont obtenu un certain succès, tandis que d'autres, tout en se donnant autant de peine pour réussir ont échoué, victimes des circonstances indépendantes de leur volonté. Mais la loi a été appliquée par les deux gouvernements et d'après ce que j'en sais, elle a été assez bien observée dans la Colombie-Anglaise. Dans la circonscription de Yale, que je connais, les employés de la commission se sont vraiment appliqués à aider les soldats à se tirer d'affaire; mais ils ont eu de forts obstacles à surmonter. Je ne crois pas me tromper en disant que les fonctionnaires mêmes de la commission prévoyaient depuis quelques années la nécessité d'une nouvelle estimation des terres, mais naturellement ils ne pouvaient rien faire d'eux-mêmes. De tous les côtés de la Chambre, cette nouvelle estimation a été demandée l'année dernière à l'occasion de la discussion sur l'évaluation nouvelle du bétail et du roulant. Le Gouvernement hésitait à l'entreprendre. Je me souviens que vers la fin du débat mon très honorable chef (M. Meighen) indiquait les difficultés particulières à cette nouvelle estimation qu'il faudrait régler avant longtemps. Ces difficultés ne sont pas moindres aujourd'hui qu'alors. En fait, le plan de colonisation subventionnée du gouvernement anglais les a peut-être aggravées.

Faute d'une déclaration du Gouvernement, nous ne savons pas au juste à quelles conditions ces immigrants sont placés sur des fermes. L'honorable député de Burrard (M. Clark) a demandé des renseignements à ce

[L'hon. M. Stewart.]

sujet à l'honorable ministre de l'Intérieur (M. Stewart); il lui a posé la question deux fois, d'après mon souvenir et la troisième fois le ministre a répondu. Je vais lire les paroles du député de Burrard:

Puis-je rappeler au ministre que le point essentiel est de savoir si les fermes sont transférées aux immigrants à un prix moindre que le prix initial consenti aux soldats-colons.

Et le ministre a répondu:

J'ai posé cette question, et, dans la plupart des cas, les terres sont vendues à un prix moins élevé. Cependant, elles le sont au prix payé par le vétéran-colon lorsqu'il s'est établi sur sa terre.

On a mis entre mes mains un dessin publié par un journal de Vancouver dont je ne connais pas le nom, vu qu'il n'apparaît pas sur cette coupure. Il dépeint un nouveau colon s'avançant sur les hauteurs avec fort peu de bagage sur son dos et une houe toute neuve sur les épaules. L'idée qui se dégage de ce dessin est que le colon voit un nouvel avenir devant lui et que son entreprise va être couronnée de succès. Au-dessous de lui, nous voyons un soldat-colon portant un lourd fardeau et s'efforçant de pousser devant lui sur un terrain rocheux une brouette pesamment chargée. J'ignore si ce dessin représente bien la situation actuelle, mais je pense qu'il serait intéressant pour la Chambre et le public, et surtout pour les vétérans eux-mêmes d'apprendre du ministre des renseignements précis au sujet des immigrants. Rien ne saurait irriter davantage les soldats-colons que de voir certains immigrants obtenir une nouvelle évaluation de leurs terres alors qu'eux-mêmes en ont été incapables.

Comme je l'ai dit, les conditions dans tout le Canada sont des plus variées. Permettez-moi de décrire en peu de mots la situation de l'établissement agricole des soldats dans le comté de Yale. En 1919, la récolte des fruits fut abondante et rémunératrice, et l'optimisme régnait partout. C'est vers cette époque que les terres ont commencé à se vendre. Non seulement les terrains fruitiers augmentèrent-ils de valeur, mais vu l'optimisme dont on était animé, il y eut une inflation des prix des terres de culture mixte et générale, comparativement aux prix subséquents. Mais vers cette date, il est survenu autre chose qui a eu son influence sur le prix des terres. Quelques années auparavant, certaines difficultés avaient existé entre les propriétaires fonciers et les compagnies qui leur fournissaient l'eau nécessaire pour l'irrigation de leurs terres, et ces difficultés étaient devenues telles à la fin de 1920 que le gouvernement provincial fut obligé d'intervenir pour régler le différend. Les négociations eurent pour résultat la créa-